



# Avenir de l'Audiovisuel Public

## Le plus grand flou persiste

Si la ministre de la Culture a clarifié sa position sur les missions, le périmètre et l'organisation de l'Audiovisuel Public lors de son entrevue avec une délégation de l'intersyndicale et devant le Sénat, l'incertitude persiste en ce qui concerne les perspectives budgétaires et le mode de financement.

Les débats au Sénat sur la proposition de loi du sénateur Lafon et le rapport parlementaire des députés Gaultier-Bataillon convergent sur un point : ils préconisent le maintien d'un financement de l'Audiovisuel Public sur la base d'une fraction de TVA et écartent ainsi l'idée d'une budgétisation pure et simple qui poserait un grave problème pour l'indépendance éditoriale de nos entreprises.

L'intersyndicale de l'Audiovisuel Public partage cette opposition à une budgétisation et continue de revendiquer la mise en place d'une contribution dédiée des citoyens, indexée sur l'inflation et progressive selon les revenus.

Au printemps, les représentants du ministère du Budget, audités par la commission parlementaire, avaient déclaré que la budgétisation était la solution la plus simple. Une pente de facilité pour le moins préoccupante. L'indépendance des médias publics exige davantage d'efforts.

Les discussions sur les futurs Contrats d'objectifs et de moyens entre l'État et les entreprises de l'Audiovisuel Public sont compliquées et même tendues sur la question budgétaire. Lors de notre entrevue avec la ministre de la Culture, il a été reconnu que les 5 % d'économies demandés par Bercy aux différents ministères étaient déjà atteints dans l'Audiovisuel Public en raison du plan d'économies que nous subissons depuis 2018 : 190M€ sur les budgets annuels.

Face au silence du ministère du Budget, l'intersyndicale de l'Audiovisuel Public a demandé à être reçue par le ministre chargé du budget afin de clarifier les intentions du ministre à l'égard de nos entreprises. Nous attendons le RDV...

Paris, le 26 juin 2023